

Proposition visant à établir des liens officiels dans le cadre du processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques

20 février 2004

Foro Interparlamentario de las Américas
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum interparlementaire des Amériques
Inter-Parliamentary Forum of the Americas

Proposition

En tant que seule association parlementaire d'États regroupant les assemblées législatives nationales de tous les pays des Amériques, le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) demande aux ministres du Commerce des Amériques de le reconnaître comme le porte-parole officiel des parlementaires dans le processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

À titre de représentant des parlementaires dont les pays participent aux négociations de la ZLEA, le FIPA demande aussi l'établissement d'un mécanisme qui lui permettra d'entretenir des liens avec le Comité des négociations commerciales (CNC) pendant les négociations et avec le Secrétariat de la ZLEA à la suite de ces négociations.

Reconnaissant le rôle légitime du pouvoir exécutif dans la négociation de traités, le FIPA ne cherche pas à obtenir un « siège à la table des négociations »; il veut plutôt favoriser la communication de renseignements et d'idées entre les parlementaires et les négociateurs de la ZLEA. Les parlementaires pourraient ainsi être mieux informés et jouer un rôle plus constructif en suscitant l'intérêt des citoyens, en conseillant les représentants, en appliquant des dispositions et en supervisant la mise en œuvre de la ZLEA.

1. Contexte

Le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques, tenu à Québec en avril 2001, reconnaissait tout particulièrement l'importance du rôle que joue le FIPA dans l'atteinte des objectifs du processus du Sommet. Il invitait les pays des Amériques à « encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tels que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA). »

En tant que seule association parlementaire d'États regroupant les assemblées législatives nationales de tous les pays des Amériques, le FIPA joue un rôle clé en engageant les parlementaires dans les dossiers qui touchent l'hémisphère. Les négociations visant à instaurer une ZLEA sont l'une des entreprises les plus importantes du processus du Sommet des Amériques. Lors de l'Assemblée plénière du FIPA tenue à Panamá en février 2003, les parlementaires ont recommandé que le comité exécutif du FIPA crée un mécanisme permettant d'entretenir des liens officiels avec les ministres du Commerce relativement au processus de la ZLEA et de se tenir au courant de l'avancement des négociations.

En tant que représentants élus des citoyens des Amériques, les parlementaires ont un rôle important à jouer dans le processus de la ZLEA. Dans certains pays, notamment les États-Unis, les parlementaires seront appelés à ratifier la ZLEA. Dans d'autres, les parlementaires seront comptables de la ZLEA envers leurs électeurs au moment des élections générales. Dans tous les cas, il incombera aux parlementaires d'expliquer et de légitimer la ZLEA devant leurs électeurs. Par conséquent, les parlementaires peuvent aider à faire connaître la ZLEA aux citoyens et à assurer la ratification d'une ZLEA légitime sur le plan démocratique.



2. Rôle des parlementaires et du FIPA

Les parlementaires peuvent donner des conseils sur les dispositions les plus acceptables sur le plan politique dans un accord commercial. Ils peuvent également aider à renseigner les citoyens sur les caractéristiques et les répercussions d'un accord, promouvoir les caractéristiques qu'ils appuient et aider à appliquer un accord après son élaboration. La participation efficace et reconnue des parlementaires dans le cadre du processus de négociation influera probablement sur l'acceptabilité d'un accord sur le plan politique.

C'est dans cet esprit que le FIPA surveille les négociations de la ZLEA et les réactions des parlementaires. Manifestement, ces derniers se sentent concernés et ils veulent en savoir davantage sur les dispositions de l'accord et sur leurs éventuelles conséquences pour les citoyens. Le FIPA a donc mis sur pied un groupe de travail sur la ZLEA et il tente de trouver des moyens d'aider le groupe à chapeauter une initiative visant à mettre en place un programme d'information, de formation et de consultation plus efficace pour les parlementaires. Il s'agirait essentiellement d'un programme qui favorise l'établissement de liens avec des collègues possédant une plus grande expérience de ce genre d'accords et avec des experts. Un tel programme contribuerait grandement à créer un environnement commercial harmonisé, tout en respectant les intérêts économiques et sociaux des régions et des pays.

De plus, pour faire en sorte que cette activité repose sur de l'information appropriée et qu'elle soit crédible, nous proposons d'établir un mécanisme d'établissement de liens officiels plus étroits en ce qui a trait au processus de négociation de la ZLEA.

3. Établissement d'un mécanisme d'interaction FIPA-ZLEA

Le FIPA croit que la meilleure façon d'appuyer le processus de négociation consiste à permettre l'échange d'idées et d'information entre les négociateurs de la ZLEA et les parlementaires des pays participant aux négociations commerciales hémisphériques. En tant que forum interparlementaire reconnu par le Sommet, le FIPA demande l'établissement d'un mécanisme officiel par lequel il aurait un rôle à jouer dans le processus de négociation.

Le FIPA demande également au CNC de maintenir le dialogue avec lui afin de discuter de l'état d'avancement des négociations et des préoccupations des parlementaires des Amériques. Les échanges augmenteraient les possibilités de mener les négociations à bonnes fins et d'appliquer un accord avantageux pour tous les citoyens des Amériques. Le processus permettrait aux négociateurs de tenir compte des idées, des préoccupations et des observations des parlementaires, qui sont les représentants élus des citoyens des Amériques.

Plus précisément, le FIPA propose un mécanisme grâce auquel le CNC pourrait mettre les parlementaires au courant de l'état d'avancement des négociations et les parlementaires pourraient présenter aux négociateurs de la ZLEA leurs recommandations à cet égard et les préoccupations de leurs électeurs. Ce mécanisme aurait quatre composantes :

1. **Reconnaissance du FIPA par le CNC** : Le CNC reconnaîtrait officiellement le FIPA comme porte-parole des parlementaires de l'hémisphère.
2. **Participation du CNC aux assemblées plénières du FIPA** : Le FIPA inviterait les coprésidents des négociations à déléguer un représentant officiel à ses assemblées plénières annuelles, à compter de la prochaine, qui aura lieu du 1^{er} au 3 avril 2004 à Valparaíso, au Chili. Le représentant traiterait de l'état d'avancement des négociations et prendrait connaissance des observations des parlementaires. Le processus se déroulerait ainsi pendant toute la durée des négociations et le CNC serait remplacé par un groupe similaire après la conclusion d'un accord.



3. **Participation du FIPA aux réunions importantes du CNC** : Le FIPA jouerait un rôle semblable au moment des réunions du CNC.
4. **Maintien des relations** : Le CNC répondrait aux questions du FIPA concernant les négociations de la ZLEA. Le FIPA et le CNC tiendraient également des tables rondes pour permettre à des représentants et aux parlementaires des pays touchés par la ZLEA d'échanger de l'information au besoin.

Après la signature de l'accord de la ZLEA, éventuellement en janvier 2005, les citoyens des Amériques continueront d'être touchés par l'accord. C'est pourquoi le FIPA demande l'établissement de liens durables avec le Secrétariat de la ZLEA, liens qui prendraient la forme du mécanisme proposé ci-dessus, afin de tenir les parlementaires au courant de la ratification et de la mise en œuvre de l'accord et de permettre au Secrétariat d'être mis au fait des questions et des préoccupations que pourraient soulever les parlementaires en tant que représentants des citoyens.

L'établissement d'un tel processus serait avantageux pour les parlementaires et les représentants des gouvernements participant aux négociations de la ZLEA. De plus, la participation des parlementaires, qui sont les représentants élus des pouvoirs législatifs qui négocient l'accord, au processus de négociation par l'entremise du FIPA rendrait ce processus plus transparent et légitime et favoriserait la réussite des négociations ainsi que la ratification et la mise en œuvre de cet accord commercial hémisphérique.

4. Mesures actuelles

Dans une lettre adressée à l'honorable Céline Hervieux-Payette, présidente du FIPA, Robert B. Zoellick, représentant commercial des États-Unis, a manifesté un solide appui pour le renforcement du dialogue entre le FIPA et les représentants des gouvernements participant aux négociations de la ZLEA. M. Zoellick a aussi fait remarquer que le FIPA, en tant que représentant du pouvoir législatif des pays intervenant dans les négociations de la ZLEA, peut contribuer au processus et assurer la liaison entre les négociateurs, les circonscriptions nationales et les groupes de la société civile dont l'appui favorisera la conclusion d'un accord et la réussite du processus général du Sommet des Amériques.

Le FIPA a déjà entamé un dialogue fructueux sur la ZLEA avec les ministres du Commerce. Lors de la réunion ministérielle tenue à Miami en novembre 2003, le comité exécutif du FIPA a rencontré les ministres du Commerce du Canada et du Costa Rica. Cette rencontre a démontré l'importance de donner aux ministres et aux parlementaires l'occasion de discuter des questions et d'échanger des idées sur le processus de négociation. Les parlementaires ont obtenu de l'information de première main sur l'état d'avancement des négociations et ils ont compris certaines parties du processus qu'ils connaissaient mal; pour leur part, les ministres ont eu la possibilité d'apprendre en quoi consistent les préoccupations des citoyens que représentent les parlementaires. Le mécanisme proposé dans le présent document permettrait de faire fond sur cette première étape utile.

5. Conclusion

En tant qu'organisation représentant les parlementaires, le FIPA peut jouer un rôle important en soutenant le processus de négociation de la ZLEA et en assurant la légitimité du traité, notamment en ce concerne sa ratification et sa mise en œuvre. L'établissement d'un dialogue entre le FIPA, qui représente le pouvoir législatif des pays participant aux négociations, et les négociateurs de la ZLEA permettrait aux parlementaires d'informer leurs électeurs et de les mettre à jour quant à l'avancement et à la portée des pourparlers. De plus, le maintien d'un dialogue avec les parlementaires donnerait aux négociateurs une idée de ce que les citoyens des Amériques souhaitent que la ZLEA leur apporte, et contribuerait à assurer la mise en œuvre de l'accord.